

Les Journées de la SFA  
14, 15 et 16 mars 2018  
Maison internationale, Paris

## Alcoologie et addictologie : complexité des situations pluralité des réponses



### TARIFS INSCRIPTION

	Tarifs standard	Tarifs sur place
Membre SFA* (hors déjeuners)	55 €	66 €
Non-Membre (hors déjeuners)		
1 jour	210 €	252 €
2 jours	315 €	378 €
3 jours	420 €	504 €
Formation permanente (déjeuners inclus)		
2 jours	425 €	pas d'inscription
3 jours	595 €	pas d'inscription
Étudiant** (hors déjeuners)	130 €	156 €
Repas	33 €/repas	

\*Adhérents à jour de leurs cotisations pour les années 2017 et 2018

\*\*Sur présentation d'une copie de la carte étudiant à jour.

Les frais d'inscription comprennent

- L'accès à toutes les sessions de travail
- L'accès à l'exposition
- Les pauses-café

### Statut Étudiant

Vous devez envoyer une copie de votre carte étudiant valide à : [jsfa2018@cborg.fr](mailto:jsfa2018@cborg.fr)

### Membre SFA

Vous devez être à jour du règlement de vos cotisations 2017 et 2018 afin de pouvoir bénéficier du tarif Membre.

Si vous souhaitez adhérer à la SFA ou régler votre cotisation, merci de contacter :

Société Française d'Alcoologie – c/o L'Arbre de Comm' – 7, rue Charles Baudelaire – 91340 Ollainville  
– Tél 01 64 92 03 68 – [sfa@larbredecomm.fr](mailto:sfa@larbredecomm.fr)

Les modalités d'adhésion à la SFA sont précisées sur le site :

<http://www.sfalcoologie.asso.fr/page.php?choix=A8>

### Convention de Formation

Attention : les tarifs "non-membre", "étudiant" et "membre" ne peuvent PAS faire l'objet d'une demande de prise en charge dans le cadre d'une formation continue.

### Inscription en ligne

Pour bénéficier d'une convention de formation, vous devez créer votre compte personnel, vous inscrire en ligne, et cocher "convention de formation".

Vous recevrez par mail la demande d'inscription avec, en pièce jointe, la facture pro-forma et la convention à remplir, à imprimer en deux exemplaires, à signer et à retourner : Carte Blanche – JSFA 2018 – 7 chemin En Barbaro – 81710 SAIX – France, dans les meilleurs délais, avant le 28 février. La facture sera envoyée après le congrès.

### **Inscription par voie postale**

Nous vous enverrons la convention de formation à réception de votre bulletin d'inscription. Vous devrez retourner 2 exemplaires de la convention dûment remplis et signés à l'adresse suivante : Carte Blanche – JSFA 2018 – 7 chemin En Barbaro – 81710 SAIX – FRANCE

Date de limite de retour le 28 février 2018

La facture sera envoyée après le congrès.

### **METHODES DE PAIEMENT**

**Chèque** payable en France en euros à l'ordre de : CBO – JSFA 2018

A retourner à : Carte Blanche – JSFA 2018 – 7 chemin En Barbaro – 81710 SAIX – FRANCE

Merci d'indiquer le nom de la (des) personne(s) concernée(s) par ce règlement et "JSFA 2018" au dos du chèque.

**Virement bancaire** (frais à votre charge)

NB : Lors du virement, merci d'indiquer le nom de la personne concernée.

**Bon de commande** à établir à l'ordre de la Société Française d'Alcoologie

et à adresser à : Carte Blanche – JSFA 2018 – 7 chemin en Barbaro – 81710 SAIX – FRANCE

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

La confirmation d'inscription sera envoyée par courriel à réception du paiement et/ou du justificatif de votre statut.

Dans le cas contraire, vous recevrez une copie de votre demande d'inscription qui ne pourra être validée qu'après paiement.

### **CONDITIONS D'ANNULATION**

Pour toute demande d'annulation d'inscription faite en ligne ou par écrit à : [jsfa2018@cborg.fr](mailto:jsfa2018@cborg.fr)

- avant le 28 février 2018, retenue de 30 € pour frais de dossier
- après le 28 février 2018, aucun remboursement ne pourra être effectué

En cas de contestation, le tribunal compétent sera le Tribunal d'Amiens.